

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 février 2023

Présents : Bernard FARGEAS – Catherine MOLLIEUX – Jean Louis MOCELLIN– Thierry BRUNIER - Magalie EMPEREUR GEOFFROY – Claude DAVID – LOUBET Camille

Président de séance : Bernard FARGEAS

Excusé(e) :

Secrétaire de séance : DAVID Claude

Délibérations :

2023-08 Echange de terrain Commune / Consorts Villermet - Vizzini

2023-09 Alpage du Grand Arc

DELIBERATION 2023-08 CHEMIN DU FOUR

Le conseil municipal est invité à approuver les modifications de la délibération 2022 - 17, dans les termes qui suivent. [... Le chemin du four, domaine privé de la commune, il convient d'établir un échange avec une portion de terrain communal dans le même secteur. Un modificatif à état descriptif sur la parcelle 2291 divisée en 2668 et 2669 est établi et les frais seront supportés par la Commune de Montsahey].

Les négociations ont permis d'aboutir à la proposition d'échange suivante :

Partie cédée par la commune de MONTSAHEY à la copropriété (Mrs VIZZNI/VILLERMET) :

- Parcelle B 2670 – Superficie mesurée : 15m²
- Parcelle B 2672 - Superficie mesurée : 2m²

Partie cédée par la copropriété (Mrs VIZZNI/VILLERMET) à la commune de MONTSAHEY :

- Parcelle B 2669 – Superficie mesurée : 3m²

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve l'échange de terrain sans soulte,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à cet échange

DELIBERATION 2023-09 ALPAGE DU GRAND ARC

L'alpage du Grand Arc – Lac Noir – Lognane est parcouru par plusieurs milliers de personnes pendant l'année et particulièrement pendant la saison estivale.

La stratégie de la commune s'inscrit dans un développement du tourisme doux. Dans le cadre d'une activité pastorale, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que seule la présence de bovins est compatible avec notre projet.